



Guide méthodologique et de rédaction pour les mémoires de Master en Sciences de l'information et de la communication

Sommaire

Qu'est-ce qu'un mémoire et une problématique ?	2
Les sources documentaires scientifiques	3
Organisation du travail et rédaction du mémoire pour le master 1 et le master 2.....	4
Rédaction et évaluation d'un mémoire de master 1	5
Rédaction d'un mémoire de master 2.....	5
Evaluation et soutenance d'un mémoire de master 2.....	7
Poursuite en Doctorat.....	8
Références bibliographiques : ouvrages de méthodologie ou présentant un intérêt méthodologique	8
Références bibliographiques : ouvrages ou articles en lien avec les thèmes de l'équipe « Sciences et médias ».....	9
Communication et médias.....	9
Signes, discours et images	9
Patrimoine, publics et musées.....	10
Sciences et sociétés.....	11
Histoire des sciences.....	13
Éthique en science.....	13
Environnement et société.....	13
Normes de présentation des mémoires de Master	14
Généralités.....	14
Mise en forme	15
Rédaction et titres	15
Citations	16
Notes.....	16
Tableaux, graphiques, cartes et illustrations	17
Sources et bibliographie	17
Annexes.....	20
Glossaire	20
Table des illustrations.....	20
Table des matières	20
ANNEXE : Références et citations dans un texte scientifique. La norme ISO 690 (z 44- 005) et la norme APA.....	21

Introduction

Les éléments présentés dans ce texte ont pour objectif de vous donner des indications, généralement admises dans notre discipline, afin de vous aider à organiser votre travail autour du mémoire de master (et ce dès le master 1, pour celles et ceux qui le souhaitent). En aucun cas ces conseils ne doivent prendre le pas sur les indications qui vous seront données par votre directeur ou directrice de mémoire qui est le/la seul(e) responsable, dans le cadre d'une discussion avec vous, du contenu, de la méthode et de la rédaction du mémoire, ainsi que de l'autorisation d'aller en soutenance publique. N'oubliez pas que les séminaires sont là pour vous aider, et qu'il faut en profiter pour poser les questions qui vous intéressent, car les réponses seront souvent aussi intéressantes pour les autres mastéran.t.e.s, et ça évite que chaque directeur de mémoire fasse le même travail d'information individuellement pour chacun.e d'entre vous.

Les étudiant.e.s inscrit.e.s en parcours professionnalisant et celles et ceux inscrit.e.s en parcours recherche ont bien entendu des objectifs différents, et le temps qu'ils ou elles pourront consacrer à leur mémoire n'est pas identique. Les conseils et consignes qui vont suivre sont assez généraux et devront être adaptés aux différents parcours. Le niveau d'exigence en termes de nombre de pages du mémoire, d'ampleur des lectures, et d'approfondissement des problématiques ne sera pas le même selon les parcours.

Qu'est-ce qu'un mémoire et une problématique ?

Un mémoire correspond à un texte, sous la forme d'une dissertation, c'est à dire un argumentaire, posant les termes d'une « problématique ».

Une « problématique » consiste à explorer un certain nombre de lectures en relation avec le thème du mémoire, et à repérer dans cette littérature (ouvrages et revues scientifiques), les positions, arguments, et méthodes de chercheurs ayant travaillé dans notre discipline et/ou dans des disciplines proches, sur le thème du mémoire ou des thèmes proches. A partir de ce repérage au sein des débats théoriques, l'enjeu est de prendre position en proposant un questionnement, en retenant certains des concepts, en structurant éventuellement une ou des hypothèses, puis en choisissant une démarche méthodologique.

Les sources documentaires scientifiques

Une méthode classique d'exploration de la littérature scientifique consiste tout d'abord à consulter le SuDoc (<http://www.sudoc.abes.fr>) ou Thèses.fr (<http://theses.fr>) afin de trouver d'éventuelles thèses ou mémoires universitaires dans le domaine considéré. Et s'il en existe, à les lire (la BU pratique le « PEB » (Prêt Entre Bibliothèques) qui permet de faire venir, depuis une bibliothèque universitaire quelconque, une thèse qui est empruntable durant une période de 15 jours). Le même type de recherche documentaire doit être réalisé à partir des trois bases de revues scientifiques en sciences humaines et sociales facilement accessibles en ligne : Revues.org (<http://revues.org>), Cairn (<http://www.cairn.info>), et Persée (<http://www.persee.fr>) qui présente des fonds anciens. Le portail de carnets de recherche Hypothèses peut également être une piste intéressante, en particulier pour sa dimension plurilingue (<http://hypotheses.org>). Enfin, pour les revues anglo-saxonnes, une première entrée peut-être facilitée par le portail JStor (<http://www.jstor.org>).

Certaines des revues en Sciences de l'information et de la communication sont maintenant consultables en ligne, en particulier :

- Communication & langages (<http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/revue/colan> et aussi <http://www.necplus.eu/action/displayJournal?jid=CML>),
- Communication (<http://communication.revues.org/>)
- Réseaux (<http://www.cairn.info/revue-reseaux.htm> et aussi <http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/revue/reso>)

Une autre manière d'accéder à l'information, consiste soit à contacter vos directeurs de mémoire avec des demandes précises, soit à repérer les groupes de recherche travaillant en France ou ailleurs sur vos thèmes : là encore, les séminaires doivent être un moment et un lieu d'échanges entre étudiants et enseignants-chercheurs.

Certains rapports de type statistique peuvent être utilisés pour construire la problématique, pour autant qu'ils aient un véritable contenu et une validation scientifique : par exemple s'ils émanent du CNRS, de l'INSEE, d'un organisme de recherche, ou encore de la Documentation Française. S'il s'agit de rapports parlementaires ou de points de vue d'acteurs professionnels, ou encore de sondages, ces rapports ne doivent pas être utilisés comme sources scientifiques (mais éventuellement comme corpus à analyser : au même titre que d'autres discours d'acteurs nous éclairant sur leurs représentations, par exemple). Wikipédia n'est pas non plus une source acceptable scientifiquement. Les ouvrages du type « 128 » ou « Que sais-je » sont des ouvrages à finalité plutôt

pédagogique : ils sont donc utiles pour une première appréhension d'un domaine, mais ne sont pour autant pas considérés comme des textes scientifiques.

La recherche documentaire en ligne DOIT être complétée par un travail important en BU. La BU de l'Université Paris Diderot (<http://bibliotheque.univ-paris-diderot.fr/>) peut aider les étudiants : n'hésitez pas à y aller physiquement et à quitter l'écran un moment pour demander une aide documentaire aux bibliothécaires qui ont des compétences bien utiles. Allez les voir, et soumettez-leur vos besoins, elles (ou ils) vous aideront.

Organisation du travail et rédaction du mémoire pour le master 1 et le master 2

Pour chaque article, rapport scientifique ou ouvrage sélectionné, une méthode classique consiste à rédiger une fiche de lecture faisant ressortir les idées en lien avec le thème du mémoire, mais aussi les méthodes à partir desquelles ces idées sont énoncées. Le texte qui débute le mémoire devrait donc faire apparaître, sur cette base de lectures, les éléments suivants :

- **La question de départ** : en quoi est-elle originale par rapport à toutes les lectures réalisées ? Qu'apporte-t-elle, au-delà du thème du mémoire, à la compréhension des phénomènes de communication ? Dans quel(s) champs théoriques s'inscrit-elle ? Même si la lecture des articles et ouvrages peut parfois donner l'impression que tout a déjà été écrit sur un thème, partez du principe que l'enjeu est avant tout d'éviter les redites. Cette exigence d'originalité est difficile et complexe, mais elle est essentielle. C'est en multipliant les lectures, les discussions avec vos directeurs de mémoires, les questions en séminaire, que vous pourrez vérifier si vos questions sont originales, dans quelle mesure et sur quels aspects elles le sont, comment elles peuvent être améliorées, etc. Encore une fois, c'est dans le débat qu'on s'en rend compte, et pas uniquement dans le cadre de la lecture solitaire : le séminaire est là pour ce travail de mise en débat et de structuration des questions, mais il n'est utile que s'il y a un investissement actif des étudiants dans le cadre d'une participation aux discussions.
- **Quels concepts, quelles catégories d'analyses, ou quelles hypothèses**, tirez-vous de vos lectures ?
- Comment convertissez-vous ces concepts (souvent généraux) en **catégories de description empirique** de votre terrain ou de votre corpus : de nombreuses pistes sont présentées dans le séminaire, ainsi que dans les cours. Vous pouvez également vous appuyer sur la lecture de masters

soutenus au LCF en SIC et dans d'autres disciplines pour comprendre comment on passe d'un concept général à une catégorie d'analyse opératoire.

- A la fin du mémoire, on doit trouver, en plus d'éventuelles annexes, une **bibliographie aux normes universitaires en vigueur**. Jean-François Ternay traite cela dans ses cours, reportez-y vous. Vous pouvez vous reporter aux bibliographies distribuées par les enseignants dans leurs cours. En annexe de ce document, vous trouverez par ailleurs un récapitulatif de la norme bibliographique ISO 690 (Z 44-005) et de la norme APA qui détaillent les principes de présentation d'une bibliographie et donnent des exemples pour chaque cas.

Rédaction et évaluation d'un mémoire de master 1

Ce qui est attendu de ce travail d'initiation à la recherche est une argumentation basée sur **des lectures** et conduisant à expliciter **une question de recherche** pertinente dans notre discipline, ainsi qu'**une proposition de concepts opératoires** et d'une **méthodologie** : cet ensemble, pouvant constituer une suite de chapitres du mémoire de master 1, sera la base du travail pour le master 2. Il n'y a pas de nombre de pages imposé, mais un nombre raisonnable serait entre 30 et 50 pages. Si besoin, un début de démarche empirique peut être proposé, à titre exploratoire, mais il n'est pas imposé : à l'étudiant(e) de discuter avec son directeur de mémoire de la pertinence d'un travail de terrain, sur corpus, ou d'une enquête mixte (terrain et corpus) dans le cadre de son mémoire de Master 1. C'est au directeur de mémoire, sur la base de cette discussion, de donner ou non son aval.

Rédaction d'un mémoire de master 2

Pour un mémoire de Master 2, les chapitres pourraient être les suivants, en accord et après discussion avec votre directeur ou directrice de mémoire :

- Une **introduction** (présentation synthétique du problème, à rédiger à la toute fin du travail). Ce chapitre doit permettre aux lecteurs pressés que sont toujours les membres d'un jury de se faire une idée globale mais précise du travail, de ses résultats principaux, et de la démarche. Il doit donner envie de lire la suite)
- Un chapitre de **présentation des lectures réalisées**, ce qu'on appelle parfois la « revue de la littérature », ou « l'état de l'art », rendant compte des débats théoriques en cours, des méthodes, des hypothèses, des connaissances acquises ou discutées, etc., autour de votre objet de recherche.

- Un chapitre de **présentation du questionnement** spécifique au mémoire, qui émerge suite à la lecture des auteurs du chapitre précédent. Il présente la problématique : concepts retenus, questions et éventuelles hypothèses, catégories d'analyse retenues, tout cela constituant le cadre d'analyse.
- Un chapitre de présentation de la **méthode** (comportant vraisemblablement des réflexions théoriques articulées à des choix de descripteurs empiriques). Il s'agit d'entrer dans le détail pratique des opérations de recherche.
- Un chapitre de **présentation des résultats** et de leur **interprétation**
- **Une conclusion générale** (reprenant en les précisant de manière synthétique les résultats de la recherche et ouvrant des pistes pour le futur)
- **Une bibliographie aux normes universitaires en vigueur.**

L'ensemble du texte doit être **une démonstration, et non un cours**. Tout ce qui figure dans le texte du mémoire doit être au service du lien entre la question de départ et la proposition de catégories opératoires d'analyse et aussi de la proposition d'un terrain et/ou d'un corpus. Dans le cas d'un mémoire de master 2, le texte doit exposer la démarche empirique et présenter une interprétation des résultats. Autrement dit, nous ne vous demandons surtout pas un exercice d'érudition, mais un travail d'argumentation progressive dans lequel chaque prémisse doit être examinée avant de passer à la suite : les paragraphes s'enchaînent en principe selon des règles de causalité : si... alors... donc. Et non pas sous la forme de : untel à dit ça... untel à dit ça... etc. Autre aspect important : les questions de méthode sont, en principe, la conséquence de choix théoriques : dans la présentation du mémoire, c'est la question de départ qui induit les catégories d'analyse, qui ensuite peut induire un type de méthode, et donc à la fin un type de terrain et/ou de corpus. **Dans la pratique, cela peut évidemment être bien plus complexe, l'intuition jouant un rôle déterminant dans tout processus de connaissance.** Il y a sans cesse des allers retours entre la question de départ, les éventuels terrains, les discussions en séminaire, et les lectures, mais au moment de l'écriture il faut réorganiser les choses et respecter l'exposition du travail en étapes comme indiqué plus haut.

Le travail de citation de vos sources est l'un des éléments clés sur la base duquel vous serez évalués. Il FAUT citer TOUTES ses sources. Sinon, on risque de vous accuser de plagiat. Autrement dit, quand vous écrivez quelque chose, demandez-vous d'où sort chaque idée : est-ce une intuition de votre part (dans ce cas, comment la justifier ?), ou bien cette idée a-t-elle été lue dans un texte (dans ce cas, il faut l'indiquer). Au-delà du « sourçage » des idées, l'enjeu est de rendre compte avec rigueur, mesure, et esprit critique des textes que vous

aurez lus. Une idée, une phrase dans un texte scientifique, ne se résume généralement pas à « sujet-verbe-complément » : il y a tout un contexte à restituer. Citez donc les auteurs que vous discutez avec suffisamment d'ampleur pour que leur pensée ne soit pas tronquée, et qu'on comprenne bien ce qu'ils ont écrit. Citez les pour leurs idées fortes, mais pas pour une note de bas de page ni pour une remarque incidente ou accessoire. Ne citez pas simplement pour montrer que vous avez lu tel ou tel auteur célèbre : la célébrité ne compte pas en sciences, du moins, dans l'idéal... Citez pour structurer votre argumentation, pour discuter (et si nécessaire critiquer) les idées et les méthodes des auteurs que vous aurez lus. Citez en comparant telle ou telle idée, telle ou telle méthode, etc. C'est là que le travail sur les fiches de lecture vous aidera, s'il a été réalisé.

Pour arriver à ce niveau d'exigence en termes de citation, et d'analyse de texte, il faut donc avoir beaucoup lu, en profondeur, ce qui implique de ne pas avoir TOUT lu, mais d'avoir BIEN lu : ce n'est pas facile, mais c'est ce que vous êtes en train d'apprendre. Tous les chercheurs, y compris les auteurs que vous lisez dans des livres ou dans des articles, sont passés par là, soyez en certains !

Selon les parcours (pro ou recherche), l'ensemble du texte peut faire entre 60 et 150 pages. Pour la présentation matérielle (en particulier la biblio) vous pouvez vous appuyer sur une thèse soutenue ou sur des masters 2 recherche des années précédentes.

Evaluation et soutenance d'un mémoire de master 2

Pour l'évaluation du master 2 : vous exposerez oralement votre travail, sur la base d'une durée de 20 minutes maximum, devant un jury composé d'enseignants-chercheurs de l'équipe en SIC (au moins 2 enseignants-chercheurs), et éventuellement membres d'autres équipes selon le thème. Dans certains cas, des professionnels (si possible docteurs) peuvent être conviés au jury en fonction de leurs compétences. L'exposé est suivi de questions et d'un débat avec le jury.

L'autorisation de soutenance n'est pas automatique, mais décidée par le directeur de mémoire qui s'engage en estimant que le travail est prêt à être soutenu. En fonction de l'avis du directeur de mémoire, l'étudiant peut être amené à soutenir l'année suivante.

Les soutenances doivent avoir lieu **avant le 21 mai (première session) ou avant le 26 juin (deuxième session).**

Les notes du mémoire sont données dans le cadre d'une discussion entre les membres du jury, qui est souverain dans son appréciation du travail.

Poursuite en Doctorat

Il est généralement admis que la note minimum de 14/20 au mémoire de Master 2 est exigée pour demander une inscription en doctorat. C'est le directeur de recherche qui choisit les doctorants qu'il accepte ou non, dans le cadre de discussions collégiales au niveau de l'Ecole Doctorale de l'Université. Par ailleurs, l'inscription en doctorat se fait dans le cadre du ou des domaines de compétence du directeur de recherche (qui peut être soit un maître de conférences habilité à diriger des recherches, soit un professeur des universités) : les sujets de thèse pouvant être encadrés au LCF en Sciences de l'information et de la communication doivent donc être envisagés en tenant compte de ces domaines de compétences : le site web de l'équipe (<http://sciences-medias.fr>) présente ces domaines, enseignant par enseignant, ainsi que leurs publications.

Références bibliographiques : ouvrages de méthodologie ou présentant un intérêt méthodologique

Les textes formant la base minimum exigée pour les deux parcours sont indiqués en gras. Les textes en typographie normale peuvent être réservés aux parcours recherche ou consultés en fonction des thèmes des mémoires.

- BEAUD, S. et WEBER, F., *Guide de l'enquête de terrain*, Paris : La Découverte, 1998.
- BECKER, H.S., *Les ficelles du métier. Comment conduire sa recherche en sciences sociales*, Paris : La Découverte, 2002.
- CHEVEIGNE (de), S., *L'environnement dans les journaux télévisés. Médiateurs et visions du monde*. Paris : CNRS Editions, 2000. (annexe méthodologique finale).
- DERÈZE G., *Méthodes empiriques de recherche en communication*. Bruxelles (B.) : De Boeck Universités, Info Com, 2009.
- LAPLANTINE, F., *La description ethnographique : l'enquête et ses méthodes*. Paris : Armand Colin, 2010.
- **QUIVY, R. et VAN CAMPENHOUDT, L., *Manuel de recherche en sciences sociales*. Paris : Dunod, 1988.**
- SEURRAT A., (Éd.), *Écrire un mémoire en sciences de l'information et de la communication. Récits de cas, démarches et méthodes*. Paris : Presse Sorbonne Nouvelle, Les Fondamentaux de la Sorbonne Nouvelle, 2014.

Références bibliographiques : ouvrages ou articles en lien avec les thèmes de l'équipe « Sciences et médias »

Les textes formant la base minimum exigée pour les deux parcours sont indiqués en gras. Les textes en typographie normale peuvent être réservés aux parcours recherche ou consultés en fonction des thèmes des mémoires.

Communication et médias

- BOUGNOUX, D. (dir.). *Sciences de l'information et de la communication. Textes essentiels*. Paris : Larousse, 1993.
- BOURDON, J. *Haute fidélité. Pouvoir et télévision, 1935-1994*. Paris : Seuil, 1994.
- BRETON, Ph. et PROULX, S. *L'explosion de la communication*. Paris : La Découverte, 1989.
- CHARON Jean-Marie, *Les Médias en France*, Paris, La Découverte, 2014.
- CHAMPAGNE, P. *Faire l'opinion. Le nouveau jeu politique*. Paris : Minuit 1990.
- DEBORD Guy, *La Société du spectacle*, Paris, Gallimard (collection Folio), 1996.
- DELPORTE Christian, *Histoire du journalisme et des journalistes en France : du XVII^e siècle à nos jours*, Paris, Presses Universitaires de France, 1995.
- HABERMAS, J. *L'espace public*. Paris : Payot, 1993.
- JEANNERET, Y. *Penser la trivialité. La vie triviale des êtres culturels*. Paris : Hermès Lavoisier, 2008.
- **MAIGRET, E. *Sociologie de la communication et des médias*. Paris : Armand Colin, 2003.**
- MANNONI Laurent, *Le Grand Art de la lumière et de l'ombre*, Paris, Nathan, 1994.
- MATTELART, A. et MATTELART, M. *Histoire des théories de la communication*. Paris : La Découverte, 1995.
- MATTELART, A. *L'invention de la communication*. Paris : La Découverte, 1994.
- MOUILLAUD, M et TETU, J. F. *Le journal quotidien*. Lyon : Presses universitaires de Lyon, 1989.
- NEVEU Erik, *Sociologie du journalisme*, Paris, La Découverte, 2013.
- SFEZ, L. (dir.). *Dictionnaire critique de la communication*. Paris : PUF, 1993.

Signes, discours et images

- BABOU, I. (dir.). Dossier « Images et sciences », *Communication et langages* n° 157, Paris, Armand-Colin, 2008.
- BARTHES, R., *Rhétorique de l'image*, *Communications* n° 4, Seuil, Paris, 1964.
- BENVENISTE, É. *Problèmes de linguistique générale, Tome 2*. Paris : Gallimard, 1974.
- BOURDIEU, P. *Langage et pouvoir symbolique*. Paris : Fayard, 2001, p. 297.

- BOUTET, J. et MAINGUENEAU, D. « Sociolinguistique et analyse de discours : façons de dire, façons de faire », *Langage et société*, 2005/4 n° 114, p. 15-47.
- CHRISTIN, A-M. *L'image écrite ou la déraison graphique*. Paris : Flammarion, 1995.
- ECO, U. *La structure absente. Introduction à la recherche sémiotique*. Paris : Mercure de France, 1972.
- EVERAERT-DESMEDT, N. *Le processus interprétatif, introduction à la sémiotique de Ch. S. Peirce*. Liège : Mardaga, 1990.
- FOUCAULT, M. *Les mots et les choses*. Paris : Gallimard, 1966.
- FOUCAULT, M. *L'archéologie du savoir*. Paris : Gallimard, 1969.
- JOLY, M. *Introduction à l'analyse de l'image*. Paris : Nathan, coll. « 128 », 1993.
- LATOUR, B. et FABRI, P. *La rhétorique de la science. Pouvoir et devoir dans un article de science exacte*, *Actes de la recherche en sciences sociales* n°13, 1977, p. 81-95.
- MONDZAIN, M-J. *Image, icône, économie. Les sources byzantines de l'imaginaire contemporain*. Paris : Seuil, 1996.
- SEGUIN, È., « Unité et pluralité de l'analyse de discours », *Langage et société* n° 69 – septembre 1994, Paris, MSH, 1994, p. 37-58.
- Sicard, M. *Images d'un autre monde, la photographie scientifique*. Paris : Photo Poche, 1991.
- Sicard, M. *La fabrique du regard*. Paris : Odile Jacob, 1998.
- TERNAY, J-F. *De la mise en forme à la mise en scène du réel*. Thèse de doctorat Hist. et Philosophie des sciences. Université d'Orsay, 2001.
- VERON, E. Quand lire c'est faire : l'énonciation dans le discours de la presse écrite, *Sémiotique II*, Paris, IREP, 1984.
- VERON, E. L'analyse du contrat de lecture : une nouvelle méthode pour les études de positionnements de supports presse », in *Les médias, expériences, recherches actuelles, applications*, Paris, IREP, 1985.
- FOUQUIER, É. et VERON, E. *Les spectacles scientifiques télévisés – figures de la production et de la réception*. Paris : La Documentation Française, 1985.

Patrimoine, publics et musées

- BABELON, J.-Ph. Et CHASTEL, A., *La notion de patrimoine*. Paris : Liana Levi, 1994.
- DAVALLON, J. *Le don du patrimoine. Une approche communicationnelle de la patrimonialisation*. Paris : Hermès/Lavoisier, 2006.
- DAVALLON, J. *L'exposition à l'œuvre. Stratégies de communication et médiation symbolique*. Paris : L'Harmattan, 1999.
- GELLEREAU, M. *Les mises en scène de la visite guidée. Communication et médiation*. Paris : L'Harmattan, 2005.
- LE MAREC, J. (dir.). *Culture et Musées* n°10, *Actes Sud*, janvier 2008, Dossier « L'évolution des rapports entre sciences et société au musée », Université

d'Avignon/Actes Sud, 2008. [En ligne :

http://www.persee.fr/issue/pumus_1766-2923_2007_num_10_1]

- LE MAREC, J. *Publics et musées. La confiance éprouvée*. Paris : L'Harmattan, 2007.
- LE MAREC, J., MACZEK, E. et LOCHOT, S. (dir.), *Musées et recherche : cultiver les alliances*. Dijon : OCIM, 2012.
- POULOT, D. *Une histoire des musées de France. XVIII^e-XX^e siècle*. Paris : La Découverte, 2005.

Sciences et sociétés

- ALIX, J-P. (dir.). *Sciences et société en mutation. Actes du colloque du 12 février 2007*. Paris : CNRS Éditions, 2007.
- BABOU, I. *Le cerveau vu par la télévision*. Paris : PUF, 2004. [en ligne : <http://science-societe.fr/babou-igor-le-cerveau-vu-par-la-television-paris-puf-2004/>]
- BABOU, I. et LE MAREC, J. Les pratiques de communication professionnelle dans les institutions scientifiques : processus d'autonomisation, *Revue d'Anthropologie des Connaissances*, Vol. 2, n° 1 2008/1 – Varia, mai 2008.
- BABOU, I. et LE MAREC, J. Science, musée et télévision : discours sur le cerveau, *Communication et Langages* n° 138, p. 69-88.
- BESNIER, J-M. *Les théories de la connaissance*. Paris : Flammarion, 1996.
- BOY, D. *Le progrès en procès*. Paris : Presses de la Renaissance, 1999.
- CALLON, M., LASCOUMES, P. et BARTHE Y. *Agir dans un monde incertain. Essai sur la démocratie technique*. Paris : Seuil, 2001.
- CHEVEIGNE, S. (de). *L'environnement dans les journaux télévisés – médiateurs et visions du monde*. Paris : CNRS Éditions, 2000.
- HABERMAS, J. *La technique et la science comme idéologie*. Paris : Gallimard, 1973.
- HERMÈS, n° 21, 1997, dossier « Sciences et médias », CNRS Éditions.
- HERMÈS, n° 73, 2005/3, dossier « Communication et controverses », CNRS Éditions.
- **JACOBI, D. et SCHIELE, B. (dir.). *Vulgariser la science, le procès de l'ignorance*. Seyssel : Champ Vallon, 1988.**
- JACOBI, D. *La communication scientifique, discours, figures, modèles*, Grenoble : PUG, 1999.
- JACOBI, D. *Textes et images de la vulgarisation scientifique*. Berne : Peter Lang, 1987.
- JAUBERT, A. et LÉVY-LEBLOND, J-M. (dir.). *(Auto)critique de la science*. Paris : Seuil, 1973.
- JEANNERET, Y. *Écrire la science*. Paris : PUF, 1994.
- JEANNERET, Y. *L'affaire Sokal ou la querelle des impostures*. Paris : PUF, 1998.
- JURDANT, B. Vulgarisation scientifique et idéologie, *Communications*, n°14, 1969.

- JURDANT, B. (dir.). *Impostures scientifiques : les malentendus de l'affaire Sokal*. Paris : La Découverte, 1998.
- JURDANT, B. *Les problèmes théoriques de la vulgarisation scientifique*. Paris : édition des Archives Contemporaines – Collection « études de sciences », 2009.
- KUHN, Th. S. *La structure des révolutions scientifiques*. Paris : Flammarion, 1983.
- LABASSE, B. *La médiation des connaissances scientifiques et techniques ; Rapport à la Direction générale XII de la Commission Européenne*. Bruxelles : Commission Européenne – DG XII, 1999.
- LATOUR, B. *La science en action*. Paris : La Découverte, 1989.
- LATOUR, B. *Nous n'avons jamais été modernes. Essai d'anthropologie symétrique*. Paris : La Découverte, 1991.
- LATOUR, B. et WOOLGAR, S. *La vie de laboratoire, la production des faits scientifiques*. Paris : La Découverte, 1988.
- LE MAREC, J. et BABOU, I. (sous la dir. de), *Sciences, médias et société – Actes du colloque à l'ENS LSh, 15-17 juin 2004*. Lyon : ENS LSh/Laboratoire Communication, Culture et Société, 2005 (publication électronique : <http://sciences-medias.ens-lyon.fr/>).
- LE MAREC, J. et BABOU, I. Cadrages médiatiques et logiques commémoratives du discours à propos de sciences : musées, télévision et radioactivité, *Communication* Vol. 24, n°2, hiver-printemps 2006, Université Laval, 2006.
- LE MAREC, J. et BABOU, I. La génétique au musée : figures et figurants du débat public, *Recherches en Communication* n°20, Louvain-la-Neuve : Presses de l'Université catholique de Louvain.
- LE MAREC, J. (dir.). Dossier « Sciences, médias et société », *Communication et langages* n° 138, Paris, Armand-Colin, 2003.
- LE MAREC, J. (dir.). *Les études de sciences : pour une réflexivité institutionnelle*. Paris : éditions des archives contemporaines, 2010.
- LÉVY-LEBLOND, J-M. *Aux contraires, l'exercice de la pensée et la pratique de la science*. Paris : Gallimard, 1996.
- LÉVY-LEBLOND, J-M. *La pierre de touche. La science à l'épreuve...* Paris : Gallimard, 1996.
- MARTINET Alexis, *La Science et le Cinéma*, Paris, CNRS Éditions, 1994.
- MOSCOVICI, S. *La psychanalyse, son image et son public*. Paris : PUF, 1961.
- NACACHE Jacqueline (dir.), *Cinéma et science, Alliage*, n° 71, décembre 2012.
- **PESTRE, D. Introduction aux science studies. Paris : La Découverte, 2006.**
- QUADERNI n° 46, Dossier « La science dans la cité », Paris, Sapientia, 2001.
- VERON, E. *Construire l'événement – les médias et l'accident de Three Miles Island*. Paris : Éditions de Minuit, 1981.
- VINCK, D. *Sciences et société : sociologie du travail scientifique*. Paris : Armand Colin, 2007.

Histoire des sciences

- BLAY, M. et HALLEUX, R. *La science classique. XVI^e-XVIII^e siècle. Dictionnaire critique*. Paris : Flammarion, 1998.
- BERTHELOT, J.M. (dir.). *Figures du texte scientifique*. Paris : PUF, 2003.
- CHAST François, *Histoire contemporaine des médicaments*, Paris, La Découverte, 1994.
- FOUCAUT Michel, *Naissance de la clinique*, Paris, PUF (collection « Quadrige »), 2015. [1963].
- GRMEK Mirko, *Histoire du sida*, Paris, Payot, 1990.
- KOYRÉ Alexandre, *Études d'histoire de la pensée scientifique*, Paris, Gallimard (collection Tel), 1994 [1973].
- LECOURT, D. (dir.). *Dictionnaire d'histoire et philosophie des sciences*. Paris : PUF, 1999.
- WITKOWSKI, N. (dir.). *Dictionnaire culturel des sciences*. Paris : Seuil, 2001.

Éthique en science.

- ATLAN, H. *La science est-elle inhumaine ? Essai sur la libre nécessité*. Paris : Bayard, 2002.
- BERTOLA, L. *Éthique Education, un autre regard*. Nice : Paradigme Idéa, 2004.
- CANTO-SPERBER, M. (dir.). *Éthiques d'aujourd'hui, Les rencontres de Normale Sup*. Paris : PUF, 2004.
- CHEVEIGNÉ (de) S., BOY, D. et GALLOUX, J-C. *Les Biotechnologies en débat. Pour une démocratie scientifique*. Paris : Balland, 2002.
- DURAND G. *Introduction générale à la bioéthique*. Québec : Fides, 2005.
- FAGOT-LARGEAULT, A., KEM, P. et AGAZZI, E. *Le discours bioéthique*. Paris : Cerf, 2004.
- JONAS, H. *Le principe responsabilité, Une éthique pour la civilisation technologique*. Paris : Cerf, 1990.
- KAPITZ, Ch., *Xénogreffes : l'éthique dans la presse quotidienne française. Communication et langages*, n°138, 4^{ème} trimestre 2003. pp. 57-68.
- LECOURT, D. *Humain posthumain*. Paris : PUF, 2003.
- LEVINAS, E. et Nemo, Ph. *Éthique et infini*. Paris : Poche, 1984.
- QUERE, F. *L'éthique et la vie*. Paris : Odile Jacob, 1991.
- RICOEUR, P. *Éthique et responsabilité, textes réunis par J.-Ch. Aeschlimann*. Neuchâtel : La Baconnière, 1994.
- ROQUEPLO, Ph. *Entre savoir et décision, l'expertise scientifique*. Paris : Inra, Ed. Sciences en Question, 1997.
- TOULOUSE, G. *Regards sur l'éthique des sciences*, Paris : Hachette Littératures, 1998.

Environnement et société

- ASPE, Ch. et JACQUE, M. *Environnement et société*. Paris : Quae, 2012.
- Babou, I., *Randonner avec un vidéoprojecteur. La démocratie participative à l'épreuve dans le parc national de La Réunion*,

Communication, 34/1, 2016 [En ligne :

<https://communication.revues.org/6706>]

- BABOU, I. Le déplacement : une dimension d'analyse et une méthode pour comprendre les relations entre nature, science et société, Questions de communication n° 19/2011 [en ligne : <http://questionsdecommunication.revues.org/2695>]
- BABOU, I. *Disposer de la nature. Enjeux environnementaux en Patagonie argentine*. Paris : L'Harmattan, 2009.
- BERQUE, A. *Médiance. De milieux en paysages*. Paris : Belin, 2000.
- BARBIER, R., BOUDES, Ph., BOZONET, J-P et Al. (dir). *Manuel de sociologie de l'environnement*. Laval : Presses de l'université Laval, 2012.
- CHARVOLIN, F. *L'invention de l'environnement en France. Chroniques anthropologiques d'une institutionnalisation*. Paris : La Découverte, 2003.
- CHEVEIGNE (de), S., *L'environnement dans les journaux télévisés. Médiateurs et visions du monde*. Paris : CNRS Éditions, 2000.
- DESCOLA, Ph. *Par-delà nature et culture*. Paris : Gallimard, 2005.
- DESCOLA, Ph. *L'écologie des autres. L'anthropologie et la question de la nature*. Paris : Quae, 2011.
- ETHNOLOGIE FRANCAISE Tome XXXIX, Janvier-mars 2009, *Les animaux de la discorde*, Paris : PUF, 2009.
- KALAORA, B. et VLASSOPOULOS, C., *Pour une sociologie de l'environnement*. Seyssel : Champ-Vallon, 2013.
- LARRÈRE, R., LIZET, B. et BERLAN-DARQUÉ, M. (dir.). *Histoire des parcs nationaux. Comment prendre soin de la nature ?* Paris : Quae, 2009.
- LATOUR, B. *Nous n'avons jamais été modernes. Essai d'anthropologie symétrique*. Paris : La Découverte, 1991.
- LUGIMBÜL, Y. *La mise en scène du monde. Construction du paysage européen*. Paris : CNRS Éditions, 2012.

Normes de présentation des mémoires de Master

Tiré et simplifié du guide de rédaction des mémoires de master d'Histoire de l'université de Toulouse II

<http://w3.histoire.univ-tlse2.fr/pdf/Normes-presentation-memoire-master.pdf>

Généralités

- La couverture et la page de titre doivent mentionner le nom de l'université (Université Paris Diderot) et celui de l'UFR (Lettres, Arts et Cinéma), le type de mémoire (master 1 ou master 2), le nom de l'auteur, la date de soutenance (mois et année), le titre du mémoire, le nom du directeur de recherche ;

- certains directeurs préconisent d'insérer le résumé en français et en anglais en 4ème de couverture ;

- le titre doit être précis. Il doit être explicite et correspondre exactement au contenu du mémoire. Le titre définitif doit être décidé en accord avec le directeur de recherche ;

- il est déconseillé d'utiliser une reliure à spirale pour relier le mémoire ;

- le mémoire comportera dans l'ordre suivant : page de titre, remerciements*, sommaire*, liste des abréviations utilisées*, texte du mémoire, sources et références bibliographiques, glossaire*, annexes*, table des illustrations*, table des matières. (Les éléments suivis d'un astérisque sont facultatifs).

Mise en forme

- Le format du papier doit être A4 ;

- la police choisie doit être en taille 12, l'interligne de 1,5 et les marges de 2,5 cm (elles doivent être suffisantes pour permettre une reliure et une reprographie correcte) ;

- le texte doit être justifié (le texte est aligné sur les marges de gauche et de droite) ;

- numérotation de pages : la pagination doit être continue sur l'ensemble du mémoire, illustrations et annexes comprises, et commencer dès le premier feuillet.

- L'impression doit être réalisée en verso seul.

Rédaction et titres

- Le texte du mémoire doit être continu, les phrases ne doivent pas être détachées les unes des autres mais former des paragraphes équilibrés constituant une unité dans le raisonnement et la description. Il ne faut pas sauter une ligne entre chaque paragraphe ;

- ne pas écrire les noms propres en lettres capitales, ne pas abuser des majuscules ;

- les mots en langues étrangères et les titres d'ouvrages doivent figurer en italique.

- Pour la numérotation des parties, chapitres et paragraphes, il est recommandé d'adopter la présentation décimale selon les divisions et subdivisions. Il est conseillé de ne pas multiplier les niveaux de titre et de ne pas dépasser quatre sous-divisions ;

- les titres doivent être explicites. Il est conseillé de rédiger des phrases et de ne pas se contenter de mots uniques ou de titres laconiques ;

- toute partie ou chapitre doit commencer sur une nouvelle page.

Citations

- Les citations sont clairement différenciées du texte et identifiées par une note de bas de page ;

- si la citation est une phrase complète, le point final se place avant le guillemet fermant ;

- les points de suspension représentant une coupure de la citation seront mis entre crochets pour les distinguer de points de suspension appartenant au texte cité. Si la coupure représente la suppression d'un paragraphe entier ou plus, le signaler par une ligne entière de points.

Notes

- Les notes sont données en bas de la page concernée (Insertion/références/notes de bas de page = raccourci alt + ctrl + B) ;

- les appels de note doivent être placés avant toute ponctuation, et précéder le guillemet fermant une citation de phrase ou d'extrait de phrase ;

- les notes sont numérotées en continu, par partie, et présentées en corps 10 avec interligne simple ;

- il est déconseillé d'aller à la ligne dans les notes, d'y introduire des tableaux ou des citations longues.

- pour les références bibliographiques en note de bas de page, utiliser les mêmes codes que ceux indiqués ci-dessous. Si l'ouvrage cité en note est identique à celui cité à la note précédente, qui se trouve sur la même page, l'abréviation « *ibid.* » (en italique avec un point) peut être utilisée. Si un même ouvrage a déjà été cité dans le mémoire, on peut se contenter de ne citer que partiellement ses références, et utiliser l'abréviation « *op. cit.* » (en italique avec des points). Il est cependant indispensable de s'assurer qu'il n'y a pas de confusion possible avec d'autres titres.

BRAUDEL <i>Fernand</i> , <i>Civilisation matérielle, économie et capitalisme, XVe-XVIIIe siècle</i> , vol. 3, <i>Le temps du Monde</i> , Paris, A. Colin, 1979 ; pourra devenir par la suite BRAUDEL <i>Fernand</i> , <i>Civilisation...</i> , <i>op. cit.</i> , vol. 3.

- le numéro de la page d'où est tirée une citation ou une démonstration doit toujours être précisé (p. -).

- Pour les références archivistiques en note de bas de page, la désignation de la série, du fonds (ou de la collection), et la cote précise seront clairement apportées. Les titres de pièces manuscrites doivent être cités entre guillemets ;
- la référence à des fonds de bibliothèques ou d'archives sera précédée de l'indication précise du lieu de conservation ;
- il ne faut pas mettre de points entre les sigles ;
- il est impératif de toujours noter les abréviations de la même manière.
- si des abréviations sont régulièrement utilisées, elles doivent être regroupées dans une liste appelée « abréviations utilisées », placées au début du mémoire.

Tableaux, graphiques, cartes et illustrations

- Ils peuvent être présentés dans le cours du texte ou rassemblés en annexe, à la fin du mémoire ;
- les tableaux sont numérotés, accompagnés d'un titre et d'une légende très explicites ;
- ils doivent généralement être évoqués dans le texte lui-même et servir à une meilleure compréhension du raisonnement. Ils doivent dès lors être particulièrement lisibles.

Sources et bibliographie

- Les sources et les références bibliographiques sont présentées après le texte principal et avant les annexes. Elles sont classées par ordre alphabétique d'auteur.
- pour les sources, on présente généralement les sources éditées en premier lieu puis les sources inédites.
- il est parfois conseillé de classer les références bibliographiques par thèmes (une demi-douzaine au maximum) ; discutez-en avec votre directeur de recherche.
- pour la présentation des références bibliographiques, il est essentiel d'adopter la même présentation tout au long du mémoire.
- les différents éléments des références sont séparés par des virgules. Ne pas oublier le point à la fin de chaque référence.

La bibliographie des ouvrages cités comprendra dans l'ordre suivant¹ :

- le nom de l'auteur (en majuscules ou non)
- le prénom entier (entre parenthèses ou non)
- le titre de l'ouvrage (en italique)
- la ville d'édition
- l'éditeur
- l'année d'édition
- éventuellement l'importance matérielle (nombre de volumes, nombre de pages)
- éventuellement la collection (nom et numéro entre parenthèses)

DARDEL (Éric), *L'Homme et la terre*, Paris, CTHS, 1990 (CTHS-Format ; 6).

ou

Dardel Éric, *L'Homme et la terre*, Paris, CTHS, 1990.

S'il s'agit d'un article dans une revue :

- le nom de l'auteur (en majuscules ou non)
- le prénom entier (entre parenthèses ou non)
- le titre de l'article ou de la contribution (entre guillemets)
- le titre de la revue ou de l'ouvrage (en italique)
- la désignation du fascicule (tome, numéro...)
- l'année d'édition
- la pagination de la partie

Le Goff Jacques, « Au Moyen Âge. Temps de l'Eglise et temps du marchand », *Annales ESC*, n°3, 1960, p. 417-453.

¹ Des variantes sont possibles (par exemple le prénom en entier ou seulement l'initiale (cf. la norme ISO, présentée en annexes) mais l'essentiel est d'être cohérent dans ses choix.

S'il s'agit d'une contribution à un ouvrage collectif :

- le nom de l'auteur (en majuscules ou non)
- le prénom entier (entre parenthèses ou non)
- le titre de la contribution (entre guillemets)
- le nom des auteurs principaux (dir.) ou de l'éditeur de l'ouvrage (éd.)
- le titre de l'ouvrage (en italique)
- la ville d'édition
- l'éditeur
- la date d'édition
- la pagination de la partie
- éventuellement la collection (nom et numéro entre parenthèses)

Ex. Cerutti Simona, « La construction des catégories sociales », Jean Boutier, Dominique Julia (éds.), *Passés recomposés. Champs et chantiers de l'histoire*, Paris, Autrement, 1995, p. 224-234.

Remarque : pensez à utiliser les « espaces insécables » pour éviter la césure d'une ligne à l'autre du p. et du numéro des pages (raccourci : maj + ctrl + espace). Idem par exemple pour Louis XIV, etc.

- Le prénom peut être réduit à l'initiale à condition que cela n'entraîne pas de confusion quant à l'identité de la personne ;
- lorsqu'il y a plusieurs noms, le nom qui apparaît avec le plus d'évidence doit être donné en premier. Lorsque deux ou trois personnes se partagent la responsabilité principale de l'œuvre, les deux ou trois noms sont donnés ;
- lorsqu'il y a plus de trois noms, il suffit d'indiquer les deux ou trois premiers. Les autres noms peuvent être omis, et dans ce cas, l'abréviation et al.(et alii) est ajoutée après le dernier nom ;
- dans les titres d'ouvrages et les noms d'institutions, seul le premier substantif prend une majuscule, ainsi que l'adjectif s'il est placé avant ; Ex. Nouvelle Revue française ; Dictionnaire général raisonné et historique des eaux et forêts.

- pour les ouvrages en langue étrangère, on respectera les usages de la langue (attention aux majuscules en anglais).

Annexes

- Toute annexe doit être annoncée par le texte principal. Dans les annexes peuvent être données des informations plus détaillées, une explication plus longue des méthodes et techniques résumées dans le texte, la transcription ou la reproduction de documents ainsi que toute information qui n'est pas essentielle à la compréhension du texte principal ;

- les annexes doivent être numérotées ;

- chaque annexe doit commencer sur une nouvelle page.

Glossaire

- Les termes qui demandent une explication et qui sont fréquemment employés dans le mémoire peuvent être regroupés dans une rubrique « glossaire », placée après les annexes.

Table des illustrations

- La table des illustrations (tableaux, graphiques, cartes et illustrations) doit précéder la table des matières et donner la liste de toutes les illustrations, dans l'ordre où elles apparaissent dans le texte. Cette table doit donner la numérotation de l'illustration, son titre, et le numéro de la page.

Table des matières

- La table des matières est la liste des titres de chapitres (divisions et subdivisions avec leur numéro), accompagnés de leurs numéros de page. Le sommaire est un résumé de la table des matières ;

- un sommaire est éventuellement placé au début du mémoire, après la page de titre et les remerciements ;

- la table des matières est placée à la fin du mémoire, après la bibliographie et la table des illustrations.

ANNEXE : Références et citations dans un texte scientifique. La norme ISO 690 (z 44-005) et la norme APA

Des conventions de mise en forme permettent de citer dans les règles de l'art des références bibliographiques.

Ces règles évoluent et peuvent ne pas être les mêmes en France et à l'étranger. De plus, plusieurs systèmes de normalisation bibliographique co-existent. En particulier, la norme ISO 690 et la norme APA.

Les informations qui suivent sont présentées à titre indicatif : dans bien des cas, ces normes ne sont utilisées que de manière partielle, ou encore certaines revues imposent aux auteurs des normes spécifiques.

Bibliographie et références bibliographiques

Table des matières

Bibliographie et références bibliographiques.....	1
Définition et pratiques.....	2
Méthodes de citation – présentation de la bibliographie.....	2
Système Harvard nom et date.....	2
Système numérique.....	2
Notes courantes.....	2
Zones obligatoires.....	3
Auteurs.....	3
La zone titre [support].....	3
Mention d'édition.....	3
Édition → Lieu : éditeur, année d'édition.....	3
Publication en série.....	3
Document électronique.....	3
Citer une référence de livre (et ressources monographiques similaires).....	4
Cas d'un ouvrage imprimé.....	4
Mention du support après le titre.....	4
Cas d'un ouvrage électronique.....	4
Cas d'un ensemble de livres en plusieurs volumes (Monographies).....	4
Mention d'un volume.....	4
Citation de l'ensemble des volumes.....	5
Mémoire ou thèse non éditée – version imprimée ou en ligne.....	5
Congrès, colloques, conférences.....	5
Citer le chapitre d'un livre, une contribution dans un livre (ou une ressource monographique similaire) .	6
Chapitre d'un livre imprimé : l'auteur du chapitre est le même que celui du livre.....	6
Chapitre d'un livre en ligne.....	6
Contribution d'un auteur spécifique dans un ouvrage imprimé : l'(les)auteur(s) est (sont) différent(s) de celui (ou ceux) de l'ouvrage.....	6
Contribution à un acte de colloque, congrès, conférences (imprimé).....	6
Citer un périodique (Publications en série).....	7
Numéro d'une publication en série imprimé.....	7
Numéro d'une publication en série en ligne.....	7
Autre exemple de publication en série : les brevets.....	7
Citer un article dans un périodique.....	7
Article dans un périodique imprimé.....	7
Article dans un périodique en ligne.....	8
Autres ressources en ligne.....	8
Site internet.....	8
Page d'une site.....	8
Cas d'un forum.....	9
Cas d'un message de forum.....	9
Source de l'information.....	10
Quelques ressources complémentaires.....	10
Les autres modèles bibliographiques : APA, MLA, Vancouver.....	10
Droits d'auteur.....	10

Définition et pratiques

- ◆ Une bibliographie est une liste de documents structurée citant l'intégralité des sources auxquelles vous vous référez dans votre travail de rédaction.
- ◆ Chaque type de document possède un modèle de citation propre à ses caractéristiques.
- ◆ La norme ISO 690, mise à jour en juillet 2010, est une norme bibliographique internationale qui impose un ordre dans la mention des différentes informations qui constituent la référence bibliographique d'un document.
Cependant, les pratiques restent multiples et plusieurs modèles de présentation des références bibliographiques coexistent (MLA, lettres ; APA, psychologie ; Vancouver, médecine!). Il convient dans ce cas de présenter sa bibliographie de manière cohérente et de n'employer qu'un seul modèle.
- ◆ Pour structurer les références, on peut les classer par ordre alphabétique de noms d'auteurs avec sous-classement chronologique. Voir avec votre directeur de mémoire / thèse pour d'autres conseils de pratiques et voir « Méthodes de citation ».

Méthodes de citation – présentation de la bibliographie

Pour citer une référence, trois méthodes existent et il convient de n'en choisir qu'une seule :

Systeme Harvard nom et date

Dans le texte rédigé, on mentionne le nom de l'auteur et la date de publication, entre parenthèses (on peut ajouter après la mention de la date la référence à une page ou à une série de pages). Des lettres minuscules a, b, c, etc... permettent de distinguer les œuvres citées du même auteur et publiées la même année.

Ex : [...] les sciences (Crane 1972) [...] est noté par M.F. Stieg (1981b, p. 556) [...]

Les références bibliographiques sont alors présentées par ordre alphabétique du nom de famille de l'auteur, suivi immédiatement de l'année de publication (suivie elle-même de la lettre minuscule le cas échéant).

Systeme numérique

Dans le texte rédigé, on insère des numéros (entre parenthèses, crochets, ou en exposant) qui renvoient aux ressources dans l'ordre dans lequel elles ont été citées la première fois. Une ressource identique ne reçoit donc qu'un seul numéro et, lorsqu'elle est citée plusieurs fois, les citations suivantes reçoivent le même numéro que la première des citations. Le numéro des pages peuvent suivre le numéro.

Ex : [...] les sciences²⁶ [...] est noté par M.F. Stieg^{13 p.556} [...]

Les références bibliographiques apparaîtront dans l'ordre numérique.

Notes courantes

Dans le texte rédigé, on insère des numéros (entre parenthèses, crochets, ou en exposant) au fur et à mesure des références et chacun d'eux renvoie aux notes selon l'ordre d'apparition dans le texte. Une ressource identique peut donc recevoir plusieurs numéros différents si elle est citée plusieurs fois, chaque numéro renvoyant à une note distincte. Le numéro des pages peut suivre le numéro attribué à la note.

Ex : [...] les sciences²⁶ [...] est noté par M.F. Stieg^{27 p.556} [...]

Les références bibliographiques apparaîtront dans l'ordre numérique. Une note qui renvoie à une ressource déjà citée dans une note antérieure soit répète la référence antérieure, soit rappelle le numéro de cette note accompagnée le cas échéant des pages situant la référence.

1 Voir les ressources complémentaires à la fin du document.

Zones obligatoires

Les éléments indispensables qui doivent figurer dans toute référence bibliographique sont les suivants :

- le ou les auteur(s),
- le titre et ses éventuels compléments,
- la zone d'édition / zone pour les publications en série

Les éléments sont relevés sur la page de titre et non sur la couverture.

Les éléments non précisés sur le document et rajoutés par vous sont indiqués entre crochets.

Auteurs

S'il y a plus de trois auteurs, ne citer que le premier (ou les trois premiers) et les faire suivre de *et al* (pour « et alii »).

Le prénom peut être cité en toutes lettres ou en n'utilisant que les initiales (Jean-Paul ou J.-P.).

Dans le cas d'ouvrages collectifs, on indique le ou les éditeurs scientifiques suivis de la mention : éd.

Les autres mentions d'auteurs (dits auteurs secondaires) sont transcrites telles qu'elles sont indiquées sur le document. Exemple d'une traduction :

Trad. fr. par Jacques Didier.

La zone titre [support]

Identifier le titre du document en l'écrivant en italiques.

Dans le cas d'une contribution dans un document hôte (par exemple, un chapitre dans un ouvrage collectif), le titre de la contribution (partie d'un document, chapitre, article) est écrit normalement (ou peut être mis entre guillemets), lorsque le titre du document hôte est en italiques.

Pour les périodiques : voir les abréviations normalisées.

Mention d'édition

La mention d'édition n'est mentionnée qu'à partir de la seconde édition. Préciser également qu'il s'agit d'une nouvelle édition lorsque cela est mentionné sur la page de couverture ou de titre (Nouvelle éd.).

Édition → Lieu : éditeur, année d'édition.

S'il y a plusieurs villes d'édition, ne mentionner que la ville française. Indiquer [s.l.] si la ville n'est pas mentionnée.

Année d'édition (date de publication). Prendre la date de l'achevé d'imprimé si la date est absente avant la page de titre.

Dans le système Harvard Auteur (année), ne pas répéter la date si elle n'est pas plus complète que l'année déjà citée après le nom de l'auteur.

Publication en série

Titre de la publication en série, numérotation dans la série.

Document électronique

Plusieurs types de documents électroniques peuvent être utilisés : ouvrages, articles de périodiques, prépublications, thèses. La mention des numéros identifiants des documents électroniques (ex. : DOI), lorsqu'ils existent, est recommandée.

Les normes concernant les documents électroniques sont les mêmes que pour les documents sur supports papiers mais de nouvelles informations deviennent indispensables :

- ✓ le type de support ([en ligne], [forum de discussion])
- ✓ la date de consultation du document ([Consulté le jj/mm/aaaa])
- ✓ l'adresse de disponibilité du document (Disponible à l'adresse : URL)
- ✓ si l'URL ne suffit pas à pointer sur la page citée, la faire suivre du chemin d'accès

[...]. Disponible à partir de : URL. Chemin : page d'accueil ; archives ; 02/01/2003-02/28/2003

De plus, ces ressources ne sont pas toujours datées par leur créateur. Il n'y a pas toujours de mention de ville d'édition, d'éditeur, d'année de publication comme pour une publication imprimée... et, lorsqu'ils sont cités, ces éléments ne recouvrent pas toujours non plus les mêmes réalités.

Citer une référence de livre (et ressources monographiques² similaires)

Cas d'un ouvrage imprimé

NOMS, Prénoms ou Initiales des auteurs. *Titre de l'ouvrage et complément de titre en italiques*. Mention d'édition. Créateurs secondaires³. Lieu d'édition : Éditeur, année de publication. Titre de la collection, n° de la collection⁴. ISBN⁵.

MEUNIER, Francis. *Adieu pétrole : vive les énergies renouvelables !* Paris : Dunod, 2006. Quai des sciences. ISBN : 2-10-049815-0.

Mention du support après le titre

Il convient de préciser le support de la ressource entre crochets quand celle-ci n'est pas un imprimé :

- Ressources physiques non électroniques : [CD], [DVD], [carte], [film cinématographique (35 mm)], [photographie], [affiche], etc...
- Ressources, partie de ressources électroniques : [en ligne], [image numérique], [fichier audio], etc...

Cas d'un ouvrage électronique

NOMS, Prénoms ou Initiales des auteurs. *Titre de l'ouvrage et complément de titre en italiques* [en ligne]. Mention d'édition. Créateurs secondaires. Lieu d'édition : Éditeur, année de publication. [Consulté le jj/mm/aaaa]. Titre de la collection, n° de la collection. ISBN ou DOI⁶. Disponible à l'adresse : URL ou <http://dx.doi.org/DOI>

HUGO, Victor. *Bug-Jargal* [en ligne]. [S.l.] : Édition Ebooks libres et gratuits, 02/10/2005. [Consulté le 4 janvier 2012]. Disponible à l'adresse : http://www.ebooksgratuits.com/html/hugo_bug_jargal.html

Cas d'un ensemble de livres en plusieurs volumes (Monographies)

Mention d'un volume

NOMS, Prénoms ou Initiales des auteurs. *Titre de l'ouvrage : titre du volume (complément de titre) en italiques*. (ou) Numéro du volume. Mention d'édition. Créateurs secondaires. Lieu d'édition : Éditeur, année de publication. Titre de la collection, n° de la collection. ISBN.

LUBAC, Henri de. *Exégèse médiévale : les quatre sens de l'Écriture*. Vol. 1. Paris : Aubier, 1959. Collection Théologie, n° 41.

ASSOCIATION FRANÇAISE DE NORMALISATION. *Normes de catalogage : normes fondamentales. Tome 1 : Formation des bibliothécaires et documentalistes*. Nouvelle éd. Saint-Denis La Plaine : AFNOR, 2011. ISBN : 978-2-12-484461-6.

2 **Monographie** : publication complète, sous forme imprimée ou non, en une seule partie ou en un nombre limité de parties.

3 Les mentions facultatives sont grisées.

4 Si la ressource est une partie de la collection.

5 Si disponible.

6 Un **Digital Object Identifier** (DOI) sert au nommage clair d'un document électronique. Il est comparable à un numéro ISBN. Il représente un identificateur persistant qui est lié à l'adresse web actuelle. Ex de DOI : 10.3929/ethz-a-000565688 / Lien correspondant pour un navigateur : <http://dx.doi.org/10.3929/ethz-a-000565688>. Voir : ETH-Bibliothek. *DOI-Desk de l'ETH Zurich* [en ligne]. 03/02/2011. [Consulté le 4 janvier 2012]. Disponible à l'adresse : http://www.doi.ethz.ch/index_f.html

HUGO, Victor. *Les Misérables. Tome I – Fantine* [en ligne]. [S.l.] : Édition Ebooks libres et gratuits, 10/01/2005. [Consulté le 4 janvier 2012]. Disponible à l'adresse : http://www.ebooksgratuits.com/html/hugo_les_miserables_fantine.html

Citation de l'ensemble des volumes

NOMS, Prénoms ou Initiales des auteurs. *Titre de l'ouvrage et complément de titre en italiques*. Mention d'édition. Créateurs secondaires. Lieu d'édition : Éditeur, année de publication, nombre de volumes ou tomes.... Titre de la collection, n° de la collection. ISBN.

LUBAC, Henri de. *Exégèse médiévale : les quatre sens de l'Écriture*. Paris : Aubier, 1959, 2 vol. Collection Théologie, n°s 41, 42.

HUGO, Victor. *Les Misérables* [en ligne]. [S.l.] : Édition Ebooks libres et gratuits, 10/01/2005, 5 tomes. [Consulté le 4 janvier 2012]. Disponible à partir de : <http://www.ebooksgratuits.com/ebooks.php>. Chemin : Recherche des ebooks « Titre contenant » : Les misérables, « Auteur » : Hugo, Victor.

Mémoire ou thèse non éditée – version imprimée ou en ligne

Il n'y a pas de mention de ville d'édition, d'éditeur, d'année de publication, mais une mention particulière du type de mémoire / thèse.

NOM, Prénom de l'auteur. *Titre et complément de titre du mémoire ou de la thèse en italiques*. Type de publication - mémoire, thèse, etc... : discipline. Lieu de soutenance : Université / établissement de soutenance, année de soutenance, nombre de volumes.

MIRARCHI, Valérie. *Postures philosophiques face à la mort : des modèles antiques aux approches contemporaines*. Thèse de doctorat : philosophie. Reims : 2007, 2 vol.

NOM, Prénom de l'auteur. *Titre et complément de titre du mémoire ou de la thèse en italiques* [en ligne]. Type de publication - mémoire, thèse, etc... : discipline. Lieu de soutenance : Université / établissement de soutenance, année de soutenance, nombre de volumes. [Consulté le jj/mm/aaaa]. Disponible à l'adresse : URL

PERRIN, Marie. *L'écriture écartelée : barbarie et civilisation dans les romans et la prose philosophique de Victor Hugo : combiner "les lois de l'art" et la "loi du progrès" : des Misérables à quatre vingt-treize* [en ligne]. Thèse de doctorat : langue et littérature françaises. Nanterre : Université de Paris 10, 2009. [Consultée le 4 janvier 2012]. Disponible à l'adresse : <http://bdr.u-paris10.fr/theses/internet/2009PA100102.pdf>

Congrès, colloques, conférences

NOM, Prénom ou Initiales de l'auteur du congrès / de la conférence. *Titre du congrès / de la conférence* : nom du congrès / de la conférence, date du congrès / de la conférence, Lieu du congrès / de la conférence, organisateur du congrès / de la conférence⁷. Lieu d'édition : Éditeur, date de publication. Titre de la collection, n° de la collection. ISBN.

CEREDAF, Centre de recherches et d'études documentaires sur l'Afghanistan. *Paysages naturels, paysages culturels du centre de l'Afghanistan : Hindou-Kouch, lacs de Band-e Amir, vallée de Bâmiyân* : actes d'une journée d'étude, 28 mars 2009, Paris, Société de géographie. Paris : CEREDAF, Centre de recherches et d'études documentaires sur l'Afghanistan, 2010. 978-2-906657-33-5.

COMITE EUROPEEN DE DROIT RURAL. *Le défi de la diversification des entreprises agricoles* : XXVe congrès et colloque européen de droit rural, Cambridge, 23-26 septembre 2009. Sous la dir. de Richli Paul. Paris : L'Harmattan, 2011. Droit et espace rural. 978-2-296-56192-2.

7 En fonction des / en respectant les informations disponibles.

Citer le chapitre d'un livre, une contribution dans un livre (ou une ressource monographique similaire)

Chapitre d'un livre imprimé : l'auteur du chapitre est le même que celui du livre

NOMS, Prénoms ou Initiales des auteurs. Titre du chapitre. In : *Titre de l'ouvrage et complément de titre en italiques*. Mention d'édition. *Créateurs secondaires*. Lieu d'édition : Éditeur, année de publication, numérotation de volume, pagination de la partie. Titre de la collection, n° de la collection. ISBN.

ASSOCIATION FRANÇAISE DE NORMALISATION. NF ISO 690, août 2010 : Principes directeurs pour la rédaction des références bibliographiques et des citations des ressources d'information. In *Normes de catalogage : normes fondamentales. Tome 1 : Formation des bibliothécaires et documentalistes*. Nouvelle éd. Saint-Denis La Plaine : AFNOR, 2011, p. 497-544. ISBN : 978-2-12-484461-6.

Chapitre d'un livre en ligne

NOMS, Prénoms ou Initiales des auteurs. Titre du chapitre. In : *Titre de l'ouvrage et complément de titre en italiques* [en ligne]. Mention d'édition. *Créateurs secondaires*. Lieu d'édition : Éditeur, année de publication, numérotation de volume, pagination de la partie. [Consulté le jj/mm/aaaa]. Titre de la collection, n° de la collection. ISBN ou DOI. Disponible à l'adresse : URL ou <http://dx.doi.org/DOI>

HUGO, Victor. La vieille chambre. In : *L'Homme qui rit* [en ligne]. Édition 10. [S.I.] : Édition Project Gutenberg, 2004, livre huitième, chapitre 4. Mise à jour : avril 2004. [Consulté le 4 janvier 2012]. Disponible à l'adresse : <http://www.gutenberg.org/dirs/etext04/8lhmq10h.htm>

Contribution d'un auteur spécifique dans un ouvrage imprimé : l'(les)auteur(s) est (sont) différent(s) de celui (ou ceux) de l'ouvrage

NOMS, Prénoms ou Initiales des auteurs de la contribution. Titre de la contribution. In : NOMS, Prénoms ou Initiales des auteurs du document hôte. *Titre de l'ouvrage et complément de titre en italiques*. Mention d'édition. *Créateurs secondaires*. Lieu d'édition : Éditeur, année de publication, numérotation de volume, pagination de la partie. Titre de la collection, n° de la collection. ISBN.

HOFFERT, Michel, MERZERAUD, Gilles. Les concepts de base de la géologie, science de l'histoire de la Terre. In : BRAHIC, André, HOFFERT, Michel, MAURY, René, et al. *Sciences de la terre et de l'univers*. DANIEL, Jean-Yves (dir.). Paris : Librairie Vuibert, 2006, deuxième partie, chapitre 4, p. 213-229. ISBN : 978-2-7117-5282-9.

Contribution à un acte de colloque, congrès, conférences (imprimé)

NOM du contributeur, Prénom ou Initiales du contributeur. Titre de la communication. In : NOM, Prénom de l'auteur du congrès / de la conférence. *Titre du congrès / de la conférence* : nom du congrès / de la conférence, date du congrès / de la conférence, Lieu du congrès / de la conférence. Lieu d'édition : Éditeur, date de publication, pagination de la contribution. Titre de la collection, n° de la collection. ISBN.

VICTORIA, Maria A., ZEMAN, Claudia R. Développement scientifique et pratique du droit rural dans l'UE, dans les États et les régions et dans l'OMC : Argentine. In : Comité européen de droit rural. *Le défi de la diversification des entreprises agricoles* : XXVe congrès et colloque européen de droit rural, Cambridge, 23-26 septembre 2009. Sous la dir. de Paul RICHLI. Paris : L'Harmattan, 2011. Droit et espace rural. 978-2-296-56192-2.

Citer un périodique (Publications en série⁸)

Numéro d'une publication en série imprimé

Titre de la publication en série en italiques. Titres secondaires pour l'identification au besoin. Mention d'édition. Lieu d'édition : Éditeur, année de publication, numérotation dans la série⁹. ISSN.

Sciences humaines. Auxerre : Sciences humaines, 2011, n°232. ISSN : 0996-6994.

Numéro d'une publication en série en ligne

Titre de la publication en série en italiques [en ligne]. Titres secondaires pour l'identification au besoin. Mention d'édition. Lieu d'édition : Éditeur, année de publication, numérotation dans la série, [consulté le jj/mm/aaaa]. ISSN ou DOI. Disponible à l'adresse : URL ou <http://dx.doi.org/DOI>

Revue française de pédagogie [en ligne]. Lyon : INRP, 2009/4 (n° 169), [consulté le 4 janvier 2012]. ISSN en ligne : 2105-2913. ISBN : 9782734211853. Disponible à l'adresse : <http://www.cairn.info/revue-francaise-de-pedagogie-2009-4.htm>

Autre exemple de publication en série : les brevets

Ils sont à traiter comme une publication en série dont le brevet serait une contribution, sauf pour la date (dernière position).

Nom, Prénom du déposant - du détenteur - ou demandeur. Titre de l'invention. Inventeur : Prénom NOM [facultatif]. Demandé le : date de demande [facultatif]. Type de document : numéro du document. Date correspondant au type de document¹⁰.

Nom, Prénom du déposant - du détenteur - ou demandeur. Titre de l'invention. Inventeur : Prénom NOM [facultatif]. Demandé le : date de demande [facultatif]. Type de document : numéro du document. Date correspondant au type de document. Nom du site consulté [consulté le jj/mm/aaaa]. Disponible à l'adresse : URL ou <http://dx.doi.org/DOI>

ESSILOR INTERNATIONAL - COMPAGNIE GENERALE D'OPTIQUE SA - FR. *Procédé de détournage d'un verre de lunette*. Inventeurs : Laurent GUILLERMIN, Ludovic JOUARD. Demandé le : 2004-10-01. Classification internationale : B24B9/14. France, brevet : FR2852877 (B1). 2005-05-06. Institut national de la propriété intellectuelle, esp@cenet [consulté le 4 janvier 2012]. Disponible à l'adresse : http://fr.espacenet.com/publicationDetails/originalDocument?CC=FR&NR=2852877B1&KC=B1&FT=D&date=20050506&DB=fr.espacenet.com&locale=fr_FR

Citer un article dans un périodique

Article dans un périodique imprimé

NOMS, Prénoms des auteurs de l'article. Titre de l'article. *Titre du périodique en italiques*, date de publication, numérotation du périodique dans la série (ex : volume, n° dans la collection), pagination de la partie. ISSN.

⁸ **Publication en série** : Publication imprimée ou non, conçue pour être publiée en parties successives, indéfiniment, quelle que soit sa périodicité. Font partie des publications en série les journaux, revues et périodiques.

⁹ Pour la « numérotation dans la série », la référence utilise les subdivisions utilisées dans la ressource, de l'unité la plus grande à la plus petite.

¹⁰ Date de la demande pour une demande de brevet, de la validation pour le brevet...

Pour la « numérotation du périodique dans la série », la référence précise la partie citée, en utilisant les subdivisions utilisées dans la ressource, de l'unité la plus grande à la plus petite.

, schedule 1, c 35, Part 1, clause 7

, vol. 6, n°3, p. 25-45

Abréviation possible pour le volume et ses composants plus petites :

, 6(3), 25-45

BAL, Jean-Louis. Les énergies renouvelables : état de l'art et perspectives de développement. *Comptes rendus de l'Académie des sciences, Série II*, 2001, vol. 333, n°12, p. 827-834.

Article dans un périodique en ligne

NOMS, Prénoms des auteurs de l'article. Titre de l'article. *Titre du périodique en italiques* [en ligne], date de publication, numérotation du périodique dans la série (ex : volume, n° dans la collection), pagination de la partie, [consulté le jj/mm/aaaa]. ISSN ou DOI. Disponible à l'adresse : URL ou <http://dx.doi.org/DOI>

Pascale Garnier. Préscolarisation ou scolarisation ? L'évolution institutionnelle et curriculaire de l'école maternelle. *Revue française de pédagogie* [en ligne], octobre-décembre 2009, n°169, [consulté le 04 janvier 2012]. ISSN électronique 2105-2913. Disponible à l'adresse : <http://www.cairn.info/revue-francaise-de-pedagogie-2009-4-page-5.htm>

Autres ressources en ligne

Site internet

AUTEUR ou ORGANISME. *Titre de la page d'accueil en italiques* [en ligne]. Lieu d'édition : Éditeur¹¹, date de publication. Date de mise à jour si disponible. [Consulté le jj/mm/aaaa]. Disponible à l'adresse : URL

Repères : ressources électroniques pour les étudiants, la recherche et l'enseignement [en ligne]. Lyon : École nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques. Mise à jour le 01/06/2011. [Consulté le 03/01/2012]. Disponible à l'adresse : <http://reperre.enssib.fr/>

Ou, plus léger :

Repères : ressources électroniques pour les étudiants, la recherche et l'enseignement [en ligne]. École nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques. Mise à jour le 01/06/2011. [Consulté le 03/01/2012]. Disponible à l'adresse : <http://reperre.enssib.fr/>

Page d'un site

AUTEUR de la page [si différent de l'auteur du site internet]. Titre de la page. In : AUTEUR du site ou ORGANISME. *Titre de la page d'accueil du site* [en ligne]. Lieu d'édition : Éditeur, date de publication. Date de mise à jour si disponible. [Consulté le jj/mm/aaaa]. Disponible à l'adresse : URL

LADET, Nicole. L'eau. In : Institut National de la Recherche Agronomique. *INRA* [en ligne]. Pierre STENGEL (dir.). INRA, 12 février 2009. Date de dernière mise à jour : 21 Février 2012. [Consulté le 20 mars 2012]. Disponible à l'adresse : http://www.inra.fr/la_sciences_et_vous/le_point_sur/l_eau

Ou, plus léger :

LADET, Nicole. L'eau. In : Institut National de la Recherche Agronomique. *INRA* [en ligne]. 12 février 2009. Date de dernière mise à jour : 21 Février 2012. [Consulté le 20 mars 2012]. Disponible à l'adresse : http://www.inra.fr/la_sciences_et_vous/le_point_sur/l_eau

11 En fonction des informations disponibles.

Cas d'un forum

Titre du forum [forum de discussion]. Éditeur. [Consulté le date]. Disponible à l'adresse : URL

Futura forums [forum de discussion]. Futura-sciences. [Consulté le 16 mars 2012]. Disponible à l'adresse : <http://forums.futura-sciences.com/>

Cas d'un message de forum

NOM de l'auteur, Prénom ou Initiales de l'auteur. Titre du message. In : *Titre du forum* [forum de discussion]. Date / heure de mise en ligne jj/mm/aaaa ; 00:00:00. [Consulté le date ; heure].
Disponible à l'adresse : URL

Dan Stillman. How is this different from using the existing Chicago style with the French locale? In : *Zotéro. General: French Citation Style - Style de citation en français* [forum de discussion]. Roy Rosenzweig Center for History and New Media, Nov 14th 2008. [Consulté le mardi 11 janvier 2012 ; 16:10 GMT]. Disponible à l'adresse : <http://forums.zotero.org/discussion/4738/french-citation-style-style-de-citation-en-francais/>

Ou, plus léger :

Dan Stillman. How is this different from using the existing Chicago style with the French locale? In : *Zotéro. General: French Citation Style - Style de citation en français* [forum de discussion]. Nov 14th 2008. [Consulté le mardi 11 janvier 2012 ; 16:10 GMT]. Disponible à l'adresse : <http://forums.zotero.org/discussion/4738/french-citation-style-style-de-citation-en-francais/>

Source de l'information

ASSOCIATION FRANÇAISE DE NORMALISATION. NF ISO 690, août 2010 : Principes directeurs pour la rédaction des références bibliographiques et des citations des ressources d'information. In *Normes de catalogage : normes fondamentales. Tome 1 : Formation des bibliothécaires et documentalistes*. Nouvelle éd. Saint-Denis La Plaine : AFNOR, 2011, p. 497-544. ISBN : 978-2-12-484461-6.

Quelques ressources complémentaires

Les autres modèles bibliographiques : APA, MLA, Vancouver

Citer selon les normes de l'APA - Guides par discipline. In : *Bibliothèques - Université de Montréal* [en ligne]. 2011. [Consulté le 10 janvier 2012]. Disponible à l'adresse : <http://guides.bib.umontreal.ca/disciplines/20-Citer-selon-les-normes-de-l-APA?tab=106>

What Is MLA Style? In : *Modern Language Association* [en ligne]. 2010. [Consulté le 10 janvier 2012]. Disponible à l'adresse : <http://www.mla.org/style>

SERVICE COMMUN DE LA DOCUMENTATION, SECTION SANTÉ. *Bibliographie. Présentation des références. D'après les normes internationales de Vancouver* [en ligne]. URCA. SCD, section santé. Date de mise à jour : Juin 2007. [Consulté le 11 janvier 2012]. Disponible à l'adresse : http://www.univ-reims.fr/site/bibliotheques/memoires-et-theses/gallery_files/site/1/1697/20119/20141/20144/20166.pdf

Citer selon le style Vancouver - Guides par discipline. In : *Bibliothèques - Université de Montréal* [en ligne]. 2011. [Consulté le 10 janvier 2012]. Disponible à l'adresse : <http://guides.bib.umontreal.ca/disciplines/247-Citer-selon-le-style-Vancouver>

Droits d'auteur

Code de la propriété intellectuelle. Journal officiel [en ligne]. Légifrance, version consolidée au 1 janvier 2012. [Consulté le 10 janvier 2012]. Disponible à l'adresse : http://www.legifrance.gouv.fr/affichCode.do;jsessionid=C93EFDC5AA393E623DECA949E663F8EC.tpdjo16v_3?cidTexte=LEGITEXT000006069414&dateTexte=20120110

Présenter ses références selon les normes de l'APA, 6^e éd.

Article	Auteur. (année). Titre de l'article. <i>Titre de la revue, Volume</i> (numéro), pages.
Article électronique (sans doi)	Auteur. (année). Titre de l'article. <i>Titre de la revue, Volume</i> (numéro), pages. Repéré à URL
Article électronique (avec doi) * privilégier le doi, lorsque disponible.	Auteur. (année). Titre de l'article. <i>Titre de la revue, Volume</i> (numéro), pages. doi : 10.1037/a0013790 ou http://dx.doi.org/10.1037/a0013790
Livre	Auteur. (année). <i>Titre du livre</i> (édition). Lieu d'édition : Maison d'édition.
Livre électronique	Auteur. (Année). <i>Titre du livre</i> (édition). Repéré à URL ou doi: 10.1037/a0013790 ou http://dx.doi.org/10.1037/a0013790
Chapitre	Auteur du chapitre. (année). Titre du chapitre. Dans Directeur, <i>Titre du livre</i> (édition, volume, pages). Lieu d'édition : Maison d'édition.
Chapitre électronique	Auteur du chapitre. (année). Titre du chapitre. Dans Directeur, <i>Titre du livre</i> (édition, volume, pages). Repéré à URL ou doi: 10.1037/a0013790 ou http://dx.doi.org/10.1037/a0013790
Article de journal (quotidien)	Auteur. (année, date de publication). Titre de l'article. <i>Journal</i> , pages.
Article de journal (quotidien) en ligne	Auteur. (année, date de publication). Titre de l'article. <i>Journal</i> . Repéré à URL
Dictionnaire ou encyclopédie (papier, entrée anonyme)	Entrée consultée. (année). Dans Directeur (dir.), <i>Titre de l'ouvrage</i> . Lieu d'édition : Maison d'édition.
Dictionnaire ou encyclopédie (en ligne, entrée anonyme)	Entrée consultée. (année). <i>Titre de l'ouvrage</i> . Repéré à URL
Dictionnaire ou encyclopédie (en ligne, entrée par auteur identifié)	Rédacteur de l'entrée. (année). Entrée consultée. Dans Directeur (dir.), <i>Titre de l'ouvrage</i> . Repéré à URL
Mémoire ou thèse (papier)	Auteur. (année). <i>Titre du document</i> (Mémoire de maîtrise ou Thèse de doctorat). Université, Lieu.
Mémoire ou thèse (électronique, sur le Web)	Auteur. (année). <i>Titre du document</i> (Mémoire de maîtrise ou Thèse de doctorat, Université). Repéré à URL
Mémoire ou thèse (Repéré dans une base de données comme Proquest Dissertations & Theses)	Auteur. (année). <i>Titre du document</i> (Mémoire de maîtrise ou Thèse de doctorat). Accessible par Proquest Dissertations & Theses. (Numéro d'identification unique)
Communication à une conférence ou un congrès (générique)	Auteur. (année, mois). <i>Titre de la communication</i> . Communication présentée au [à la] Nom du congrès ou de la conférence, Lieu.
Film cinématographique ou documentaire	Producteur (producteur) et Réalisateur (réalisateur). (année). <i>Titre du film</i> [Film cinématographique ou Film documentaire]. Lieu : Studio ou compagnie cinématographique.
Reportage ou épisode tiré d'une émission	Reporteur. (année). Titre du reportage ou de l'épisode [Reportage ou Épisode télévisé]. Dans A. Réalisateur (réalisateur), <i>Titre de l'émission</i> . Lieu : Diffuseur.
Vidéo en ligne (autonome)	Auteur [Pseudonyme, si disponible]. (année, date). <i>Titre du vidéo</i> [Vidéo en ligne]. Repéré à URL
Photographie ou image (en ligne)	Auteur. (année). <i>Titre de l'image</i> [Image en ligne]. Repéré à URL
Photographie ou œuvre d'art (originale)	Auteur. (année). <i>Titre de l'image</i> [Photographie ou Œuvre d'art]. Lieu : Musée, lieu ou organisme qui détient l'œuvre.
Note de cours (recueil papier)	Professeur. (année). Sigle et titre du cours. Recueil inédit, Université de Montréal.
Note de cours (en ligne)	Professeur. (année). Sigle et titre du cours [Présentation PowerPoint]. Repéré dans l'environnement StudiUM : URL
Page Web individuelle (faisant partie d'un site plus large)	Auteur. (année, date). Titre du document [Format]. Repéré à URL
Document ou rapport en PDF sur le Web (autonome)	Auteur. (année). <i>Titre du document</i> [Format]. Repéré à URL
Billet dans un blogue	Auteur du billet. (année, date). Titre du billet [Billet de blogue]. Repéré à URL
Wikipédia et autres wikis	Entrée consultée. (année, date). Dans <i>Wikipédia l'encyclopédie libre</i> . Repéré le date à URL